



Le film produit à la demande des syndicats de Lonay et de Bremblens sur la base du tracé estimatif alimente les inquiétudes des voisins, même si le projet n'est pas connu dans ses détails. DR / FILM FTC COMMUNICATION

La Côte 19 juin 2013

LULLY Le Conseil général souhaite que la Municipalité s'oppose plus vivement au projet de contournement.

Peur de cette autoroute qu'on ne peut contester

DIDIER SANDOZ

dsandoz@lacote.ch

Le point ne figurait nullement à l'ordre du jour de la séance estivale du Conseil général de Lully, lundi soir. Mais c'est pourtant bien lui, le projet de contournement autoroutier de Morges, qui a accaparé une bonne partie des débats au moment de ratifier la gestion de la Municipalité pour l'exercice écoulé.

«Il s'agit d'une vraie menace qui pourrait défigurer durablement notre beau village de Lully. Notre Municipalité ne devrait-elle pas s'associer aux communes qui ont exprimé haut et fort leur refus?», a interrogé Emile Tasev, rapporteur de la Commission de gestion, faisant allusion à la campagne de contestation lancée ce printemps par Lonay et Bremblens. La Commission de gestion s'est encore dite inquiète de

voir Lully n'intervenir que par le biais de l'association Région Morges, laquelle gommerait la position de la commune pour favoriser le consensus.

La syndique Marlise Holzer avait pourtant précisé auparavant que la Municipalité avait réagi en s'adressant directement aux personnes concernées, à l'Ofrou (Office fédéral des routes), au Conseil d'Etat vaudois, à l'Arcam (Association régionale Cossonay-Aubonne-Morges), à l'entité Région Morges, ainsi qu'aux communes avoisinantes. «Nous, on ne cherche pas forcément à agir via la presse, mais par contre, nous avons pu nous faire entendre directement auprès du chef de projet de l'Ofrou qui s'est déplacé en personne à Lully.»

L'élue a encore précisé avoir pu observer des plans et discuter de tracé mais de manière tout à fait confidentielle.

Elle a ajouté que «cela fait bien dix ans que nous suivons ce projet de près», rappelant au passage que durant ce laps de temps, il a déjà passablement évolué. «A l'époque, on évoquait un futur échangeur à la Vogeaz (ndlr, zone rurale entre Morges, Tolochenaz et Chigny), or celui-ci n'est plus à l'ordre du jour aujourd'hui.»

On redoute une réaction trop tardive

La principale difficulté, selon l'élue, vient du fait que pour le moment aucun projet précis n'a été présenté. «L'Ofrou se repose sur le fait qu'aucun tracé n'a été arrêté jusque-là pour limiter le droit d'opposition des communes», déplore la Commission de gestion.

Dans l'assistance, un conseiller, précisant connaître les processus puisque lui-même travaille pour la Confédération, a ajouté que «si Lully veut vraiment avoir une influence, c'est maintenant que cela se passe, même si le projet n'existe pas officiellement. Quand il sera mûr et partira en consultation, on ne pourra plus le modifier.»

La syndique a conclu en appelant à la confiance de la part des conseillers généraux. Gageons qu'on entendra encore parler d'elle sur ce projet quand ses conséquences seront réellement connues de tous. ◉



« Nous avons pu nous faire entendre du chef de projet qui s'est déplacé en personne à Lully. »

MARLISE HOLZER, SYNDIQUE DE LULLY-SUR-MORGES.